



## RAPPORT D'ORIENTATION DE L'ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA MAISON ALSACIENNE

**2016-2017**

**Présenté lors de l'Assemblée Générale de Lembach le 14 mai 2017 par Benoît Josseaume, Président**

*Le présent rapport est illustré d'une présentation diaporama présentée à l'Assemblée générale et disponible en annexe*

***L'ASMA continue de connaître un développement très important. Son rayonnement est conséquent et elle s'affirme comme un interlocuteur crédible à de multiples échelles.***

***Le bilan est naturellement très positif mais ses éléments moteurs pourraient ne pas tenir le rythme sur la durée. Il est important de réussir à impliquer plus de membres compétents et fiables dans la gestion courante de l'association de manière efficiente tandis que nous devons continuer à nous recentrer sur les fondamentaux et la communication, gage de diffusion de notre message pédagogique.***

***Ces objectifs d'équilibre et de stabilité seront les garanties de la pérennité de l'Association à long terme.***

### **1. Poursuite de la rationalisation de nos fondamentaux :**

#### **A. Sentinelles :**

- Poursuivre la logique de sélection des dossiers traités pour continuer à gagner en efficacité.
- Tenter de dégager du temps en amont pour se consacrer à des dossiers pour lesquels un investissement est nécessaire avant la situation d'urgence.
- Continuer à développer la logique de recours bien choisis : qualité du bâti, dimension symbolique et pédagogique, faiblesse de la défense et membres impliqués dans le dossier.
- Approfondir nos outils techniques et pédagogiques à destination en particulier des agents immobiliers mais surtout des maires et des communautés de communes.
- Continuer à enrichir nos bases de données.

#### **B. Communication :**

- Mise en place progressive d'une nouvelle identité graphique.
- Elaboration d'un document pédagogique à destination des maires.



# Association pour la Sauvegarde de la Maison Alsacienne

- Poursuivre la logique des communiqués de presse.
- Recherche de volontaires pour fournir des articles / informations à relayer pour le Blättele.
- Recherche d'un volontaire pour assurer la revue de presse.

## **C. *Stammtisch* :**

- Continuer nos Stammtisch mensuels à Strasbourg et à travers toute l'Alsace en proposant à l'occasion des Stammtisch délocalisés qui pourront être associés à des visites.
- Continuer à développer notre réseau d'architectes-conseils.
- Améliorer le suivi.

## **D. *Autres* :**

- Les stages ne continueront à être organisés que dans la mesure où un volontaire accepte d'en gérer la logistique (réservations, inscriptions, communication, encaissement...) ou que l'ASMA s'intègre à l'activité proposée par un autre organisateur.
- La participation aux salons se limitera au salon Bio & Co de Strasbourg sauf détermination d'un membre à prendre en charge l'ensemble de l'organisation.
- Le partenariat avec MPF sera poursuivi sur des bases équitables.

## **2. Mécénat, financements et dons :**

- Développer des stratégies de subventions intelligentes.
- Continuer la prospection pour un mécénat conséquent (tous les membres de l'ASMA peuvent à ce titre penser à des entreprises « sponsors »).
- Pratiquer une communication importante autour des adhésions et des dons associés, notamment en faisant adhérer plus d'entreprises et de communes.

## **3. Projet de reconnaissance de « mission d'utilité publique » (droit alsacien-mosellan) :**

Le dossier de demande à établir en trois exemplaires doit comprendre les pièces suivantes :

- une attestation de l'inscription de l'association au registre du tribunal d'instance territorialement compétent,
- les statuts de l'association,
- un exposé indiquant l'origine, le développement, le but d'intérêt public et les conditions de fonctionnement de l'association,
- s'il y a lieu, la liste des établissements avec l'indication de leur siège,
- la liste des membres de la direction avec l'indication de leur nationalité, profession, date et lieu de naissance et domicile,
- la liste des membres de l'association avec l'indication de leur domicile, ou s'il s'agit d'une fédération, la liste des associations qui la composent avec l'indication de leur titre, de leur objet ou de leur siège,
- les comptes financiers des trois derniers exercices,
- un extrait de la **délibération de l'assemblée générale autorisant la demande de reconnaissance de la mission d'utilité publique,**
- un état de l'actif et du passif,
- copie des procès-verbaux des assemblées générales des trois dernières années.

----- **Fin du rapport d'Orientation** -----



**A**ssociation pour la  
**S**auvegarde de la  
**M**aison  
**A**lsacienne

---